

## SOUSSION CHIMIQUE RESULTATS DE L'ENQUETE 2014

### DEFINITION

La soumission chimique (SC) est l'administration à des fins criminelles (viol, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vol) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Les cas ne répondant pas à cette définition entrent dans la catégorie « vulnérabilité chimique » qui désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation **volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel**. On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuse (SNM), substances médicamenteuses (SM) ou les deux à la fois (SM + SNM).

### ENQUETE

En octobre 2003, l'Afssaps/ANSM a mis en place une enquête nationale afin d'obtenir des données exhaustives sur les cas de SC. Dans ce cadre, une mise au point sur l'usage criminel des produits psychoactifs a été adressée aux médecins et un protocole national d'enquête a été établi.

Il s'agit d'une enquête prospective annuelle ayant pour objectif d'identifier les substances en cause, de définir les contextes des agressions et les *modus operandi* des agresseurs. Ainsi, elle nécessite obligatoirement des analyses toxicologiques dans des matrices biologiques dont les prélèvements doivent être réalisés dans des délais acceptables.

### RESULTATS

**En 2014, diverses structures ont participé à cette étude dans la déclaration des cas :**

- 590 observations ont été notifiées essentiellement par :
  - Des laboratoires d'analyses toxicologiques experts médico-judiciaires dans 375 cas (64%)
  - Des urgences médico-judiciaires dans 183 cas (31%)
  - Des services hospitaliers autres dans 32 cas (5%)

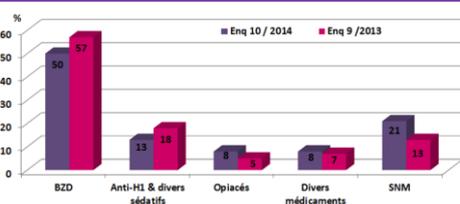
#### **Après analyse, ont été retenus pour étude :**

- 457 cas (augmentation de 13% par rapport à 2013) répartis en :
  - 66 cas (14%) de SC vraisemblables (diminution de 12% par rapport à 2013)
  - 260 cas (57%) de SC possibles (augmentation de 14% par rapport à 2013)
  - 131 cas (29%) de vulnérabilité chimique (forte progression de 28%)
- 413 cas (90 %) ont déposé plainte
- 59% des cas sont d'origine francilienne

## SOUSSION CHIMIQUE VRAISEMBLABLE

### Victimes : 66 victimes ont été identifiées dont 9 enfants de moins de 15 ans

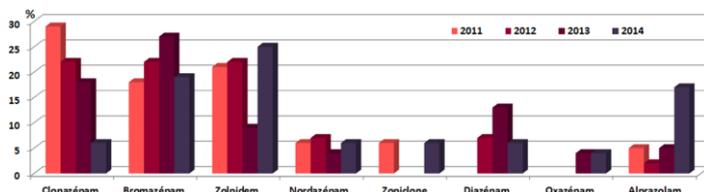
- Prédominance féminine (79% / 52) avec un sex-ratio de 0.26
- Elles sont âgées de 3 mois à 90 ans avec une de médiane de 24 ans ; on dénombre 18 victimes mineures
- Elles (> 12 ans) ont consommé volontairement de l'alcool dans 51 % des cas et/ou du cannabis dans 19%.
- une amnésie est décrite dans 49% (29 / 59 victimes de plus de 10 ans)
- Les faits relevés sont :
  - Une agression sexuelle seule (59%/ 39 cas), associé à un vol dans 3 cas
  - Un vol/cambriolage (9%/ 6 cas)
  - Une maltraitance (9% / 6 cas), sédation (3%/ 2 cas), violences physiques (1 cas)
  - une tentative de SC (14%/ 9 cas)



La famille des benzodiazépines et apparentés (BZD) prédomine toujours suivie par les SNM.

Parmi les sédatifs divers, la doxylamine (46%/6 cas) arrive en tête.

Les SNM sont représentées par le MDMA (40%) suivi par l'alcool (20%) (ingestion forcée) et le cannabis (20%). On note une mention de GHB et une autre de GBL.



## VULNERABILITES CHIMIQUES

|                   | Vulnérabilité par SNM (91 cas)  | Vulnérabilité SM +SNM (38 cas)                               |
|-------------------|---|--|
| <b>Victimes</b>   | 87 victimes de sexe féminin (96%)   | 36 victimes de sexe féminin (95%)                            |
| <b>Age moyen</b>  | <b>24,2 ans</b> (14–50 ans), 11 mineurs   | 31 ans (14-51 ans), 7 mineurs                                |
| <b>Agressions</b> | Ag sexuelle (82 cas/90%), vol (5), AS + vol (4)   | AS (32 cas/84%), vol (1), AS + vol (5)                       |
| <b>Amnésie</b>    | 56 cas (61%)  | 15 cas (39%)   |
| <b>SNM</b>        | Alcool (89 cas/98%), seul dans 61 cas (67%)<br>cannabis (26 cas/29%), cocaïne (8), MDMA (2) | Alcool (35 cas/ 92%), cannabis (13 cas/ 34%),<br>cocaïne (5) |

Le profil des victimes, les faits et les SPA utilisées sont similaires aux précédentes études. Cependant, en raison des mesures prises pour limiter l'usage détourné du clonazépam, ce dernier est passé depuis 2011, du 1er au 5ème rang des molécules utilisées. Le zolpidem prend la tête, suivi du bromazépam puis de l'alprazolam. Le GHB demeure toujours rare dans la SC.

L'équipe du CEIP-A de Paris remercie l'ensemble des partenaires pour leur participation depuis plusieurs années : les laboratoires de toxicologie publics et privés, les services médico-judiciaires et les réseaux des vigilances.

### Document réalisé avec le soutien de l'Ansm